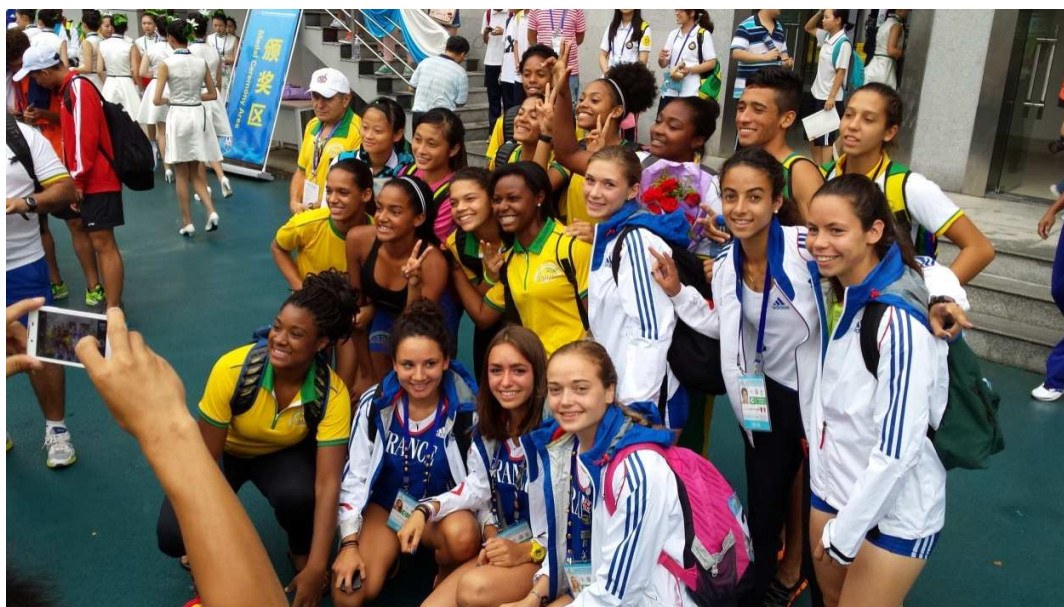


Section Sportive ATHLETISME



Présentation de la structure

La section sportive athlétisme au sein du Lycée Sévigné a été créée en 2008. Elle offre des conditions favorables à la poursuite d'un double projet exigeant : la réussite scolaire et sportive .

Intégrée au cœur du projet de l'établissement, qui a été labellisé en 2012 "établissement d'accueil sport de haut niveau", elle est reconnue de manière spécifique par la Ligue de Bretagne(LBA) et soutenue, par des moyens financiers et humains, dans son fonctionnement.

Le Lycée Sévigné est de plus, depuis mai 2015, support du **Pôle Espoirs d'Athlétisme** en tant que Lycée partenaire.

La structure athlétisme du lycée Sévigné est une proposition pour les jeunes élèves bretons motivés, visant la spécialisation et l'expertise dans ces disciplines de l'athlétisme :

- le sprint, les haies
- le demi-fond
- les épreuves combinées

Les deux structures, pôle et section, travaillent ensemble (même groupe d'entraînement, mêmes classes, même quotidien).

Cependant, le pôle est une structure fédérale avec une identité, un recrutement, un accompagnement et des objectifs propres. Il est sous la responsabilité de monsieur Antoine GALOPIN, cadre technique à la ligue de Bretagne d'Athlétisme.

La section est sous la responsabilité d'un professeur d'EPS, monsieur Alain DROGUET.

Modalités de fonctionnement

Sur le plan sportif :

Un encadrement sportif sous la responsabilité de :

M.DROGUET Alain : Professeur d'EPS au Lycée Sévigné, responsable de la section athlétisme du lycée, entraîneur du sprint et des haies au sein de la structure lycée « pôle espoir ».

M.GALOPIN Antoine : CTS de la ligue de Bretagne d'athlétisme. Directeur du Pôle Espoir, Entraîneur demi-fond

M.GEFFROUAI Philippe : Professeur d'EPS en collège, entraîneur salarié de la ligue de Bretagne pour l'encadrement des épreuves combinées.

M. CRESTEL Tanguy : préparateur physique, salarié de la ligue de Bretagne pour l'encadrement de la musculation du pôle espoir.

Sur le plan scolaire :

- Un emploi du temps aménagé ; 2 séquences libérées pour l'entraînement quotidien à 11h30 et 16h50.
- Un suivi scolaire répondant à la spécificité de ces élèves et le soutien d'un médiateur ("relais sport") se consacrant au quotidien des sportifs.
- Des contacts réguliers avec les équipes pédagogiques, les professeurs principaux concernés, les CPE et la vie scolaire.

Sur le plan médical :

Un suivi médical est effectué par :

- le Dr JALAJEAS Raphael, médecin du sport – clinique de Cesson Sévigné
- Mathis PELLOIS, kinésithérapeute - Cesson Sévigné.
- Alexandre LEJEUNE, Psychologue.
- le personnel médical du lycée et de l'internat.

Sur le plan hébergement :

- Depuis le 1^{er} septembre 2021, le lycée est doté d'un internat (réservé aux sportifs internes).

Le coût de l'hébergement est d'environ 1500 euros à l'année pour les internes.

A titre indicatif un « emploi du temps type » pour groupe « sprint haies » :

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h30-09h25 09h25-10h20	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10h35-11h30	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11h30-13h15	Musculation 2nde/term	PPG 2nde		Entraînement piste haies	Musculation tous niveaux
13h50-14h45	Cours	Cours	Entraînement tous niveaux	Cours	Cours
14h45-16h40		Cours		Piste tous niveaux	Cours
16h50-18h45	Musculation 1ère	PPG 1ère term Prépa physique tous niveaux		Entraînement Piste Sprint	Cours

Critères de sélection

L'aspect scolaire

Le niveau scolaire requis en candidatant pour le lycée du sport est une projection sur la capacité de l'élève à réussir le double projet et ainsi d'obtenir en 3 ans le baccalauréat.

Une attention particulière est portée aux observations concernant le comportement et l'investissement de l'élève au collège. Le chef d'établissement validera les candidatures.

L'aspect sportif

Les performances réalisées lors des diverses compétitions scolaires ou fédérales (vérifiables sur internet) sont prises en compte pour apprécier le niveau athlétique.

Après une première pré-sélection, sur dossier à rendre le 12 avril 2024, les candidats retenus seront invités à un entraînement contrôlé le **mardi 14 mai 2024 (17h30, piste de Cesson)** qui permettra de préciser notre réponse. Ce choix du mardi, peut être compliqué pour vous, nous est imposé par les nombreuses compétitions les mercredis de mai pour les collèges (Unss et Ugsel). Si vous ne pouvez pas venir, prévenir et nous trouverons une solution alternative.

Modalités de candidature section et pole espoir

Demande sur dossier

Fiche de candidature à retirer et à rendre à :

**Section Sportive Athlétisme
Lycée Sévigné
BP. 91324
35513 Cesson-Sévigné cedex**

Ce dossier peut également être retiré lors de la journée porte ouverte (16 mars 2024).
La fiche de candidature comporte l'avis du professeur d'EPS du collège et de l'entraîneur de club. Des pièces complémentaires sont à fournir :

- une lettre de motivation manuscrite
- les 3 bulletins de 4ème
- les 2 bulletins de 3ème

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Clôture des inscriptions le **12 AVRIL 2024**.

L'avis (« favorable », « en attente », « défavorable ») vous sera communiqué par mail ou par téléphone autour de la fin mai 2024.

Les élèves relevant du Pôle Espoir (niveau sportif) recevront un dossier de candidature complémentaire.

Affectation scolaire

Les demandes sont à formuler dans l'établissement d'origine dans le cadre des procédures ordinaires.

Elles imposent pour les élèves "hors-secteur" la formulation d'une demande de dérogation.

Voeux n°1 - Lycée Sévigné

Voeux n°2 - Votre lycée de secteur, au cas où l'admission en section serait rejetée

Voir le secrétariat de votre collège pour des précisions sur ces modalités administratives.



Contacts

M.DROGUET Alain : Professeur d'EPS Lycée Sévigné
Email : alain.droquet@ac-rennes.fr – Tél : 06 07 97 59 16

M.GALOPIN Antoine / CTS LBA / Directeur du Pôle Espoirs
Email : antoine.galopin@athle.fr - Tél : 06 13 63 10 34

Lycée Sévigné Tél : 02 99 83 52 52

